

# Consignes spécifiques dès l'arrivée sur le site



Je respecte le port du masque, la distanciation sociale et les marquages au sol.

Chacun doit se munir d'un masque propre lorsqu'il quitte le site pour pouvoir l'utiliser dès son arrivée le lendemain.



Je me lave les mains ou j'utilise le gel hydro alcoolique dès mon arrivée dans un bâtiment.

Je désinfecte les distributeurs de boissons, les fontaines à eau (etc.) après chaque utilisation. (stylet)



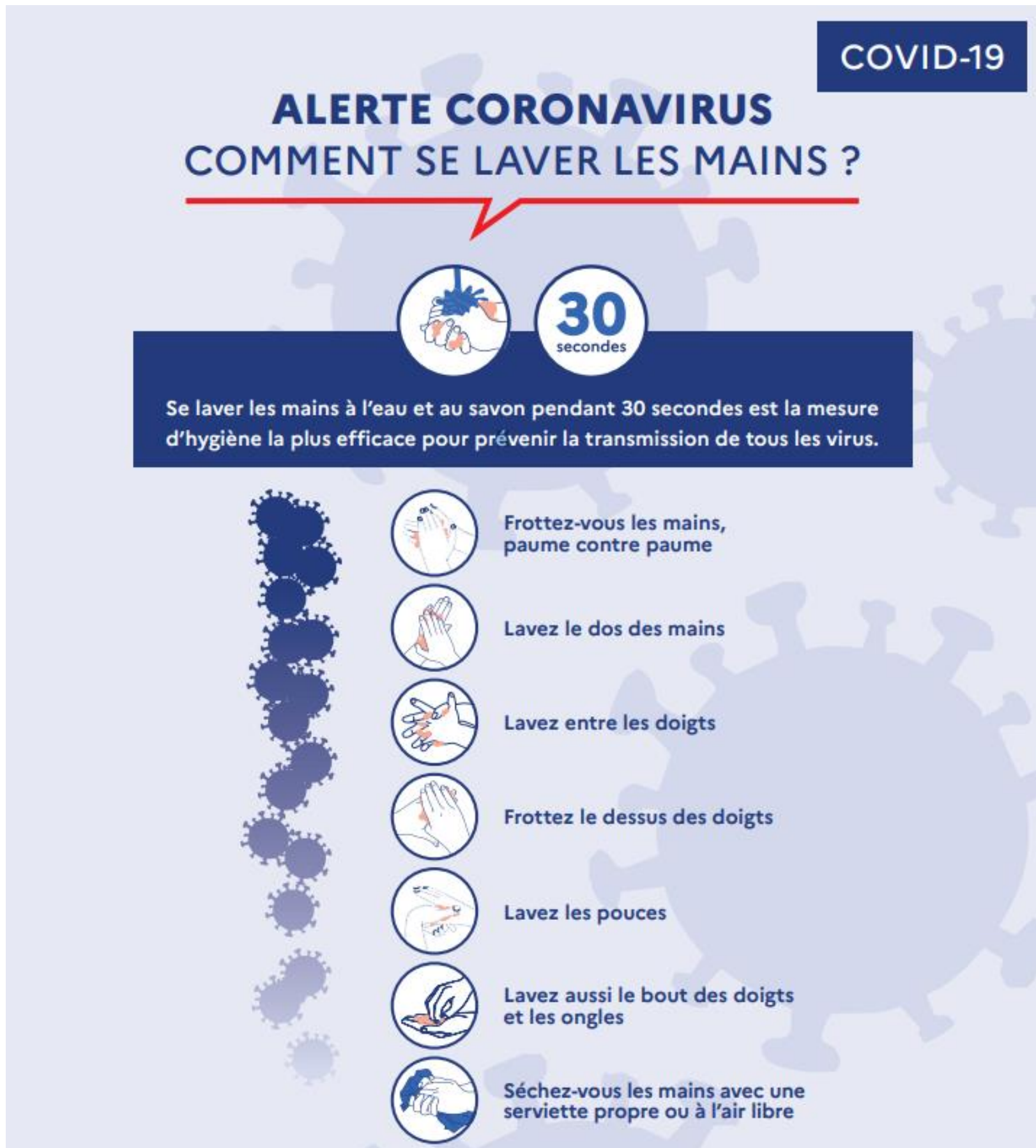
Je respecte la capacité maximum de personnes affichée dans l'entreprise (zone de repos, salle de réunion etc.).

Lorsque j'utilise une salle de réunion, j'**aère** et je **désinfecte** la table et les rebords de chaise après mon passage.

Si j'apporte mon repas, je peux utiliser les équipements du réfectoire et peux manger dans le réfectoire ou dans les parties extérieures.

La salle du restaurant est réservée à ceux qui y prennent un plateau.

# Désinfection et hygiène des mains



## Désinfection quotidienne par l'entreprise de nettoyage :

Bureaux (plans de travail), ensemble des points de contact (interrupteurs, poignées d'armoires, poignées de portes) et tripodes.

## Désinfection par l'employé avant chaque utilisation :

Equipements partagés (claviers, imprimante, etc.) : lingettes désinfectantes et pulvérisateurs à disposition.

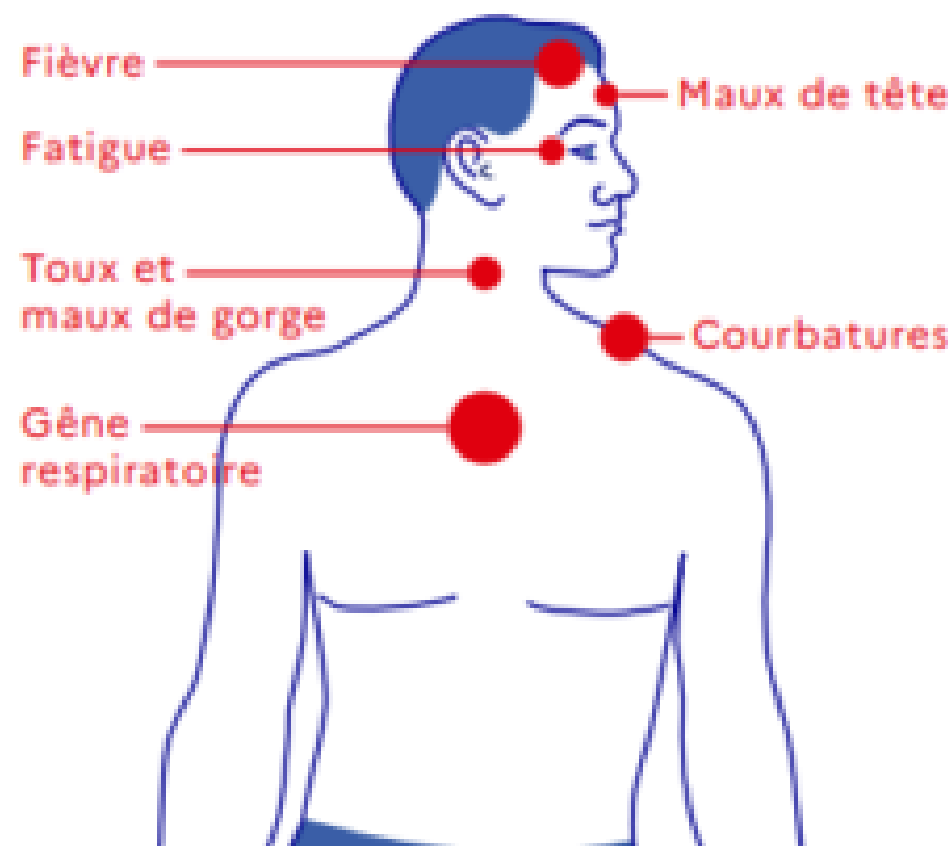
# Masque et symptômes liés au Covid-19



Changement de masques toutes les 4 heures ou dès qu'il est humide.

Seuls les masques chirurgicaux sont autorisés.

Ne venez pas sur site si vous présentez des symptômes évocateurs du COVID-19 :



Sur site, si les symptômes apparaissent, faites appel au service medical par le biais d'un Sauveteur Secouriste du Travail qui vous amènera en salle d'isolement (à côté de l'infirmerie).



Des prises de température à la caméra thermique sont réalisées de manière aléatoire et collective sur les différents secteurs de travail.

# Consignes spécifiques



Masque obligatoire sur tout le site : y compris dans les vestiaires et en extérieur.

Seule exception : bureaux individuels si personne seule.



La **distanciation** doit être respectée aussi au moment des pauses en extérieur.

Un minimum de 2 mètres doit être respecté lorsque le masque n'est pas porté.

Dans les **opens-space** :

- Les supports de protection en plexiglass et la distanciation physique sont importantes mais ne se substituent pas au port du masque.
- Lorsque c'est possible, une **aération des locaux** de 15 minutes toutes les 3 heures est conseillée.



Mise en commun ou partage de victuailles interdite jusqu'à nouvel ordre.  
Seuls les aliments sous emballage individuels sont tolérés.

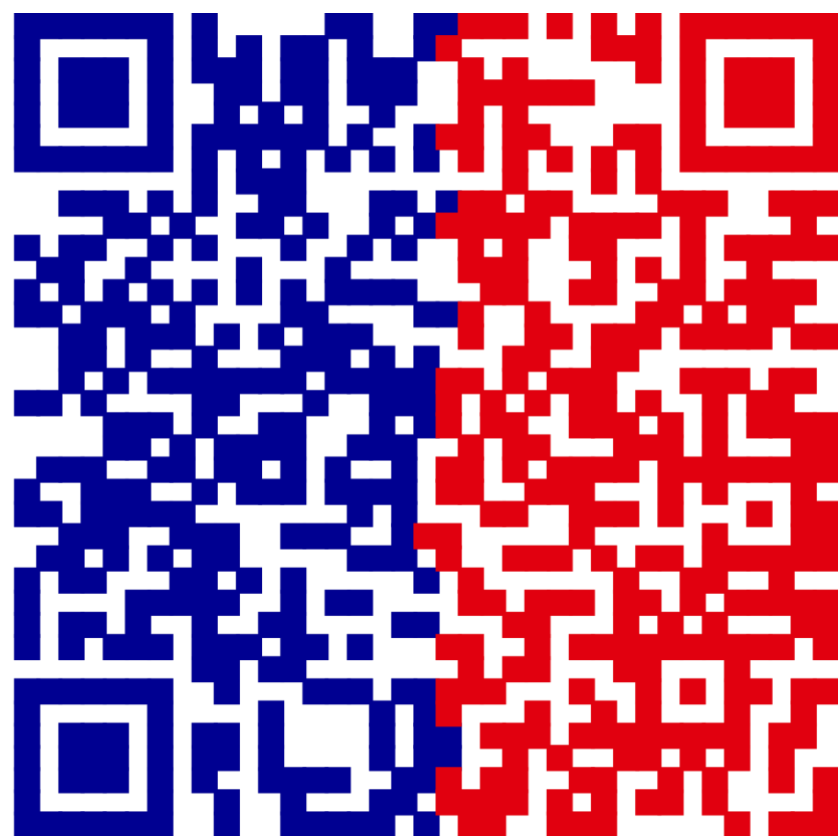
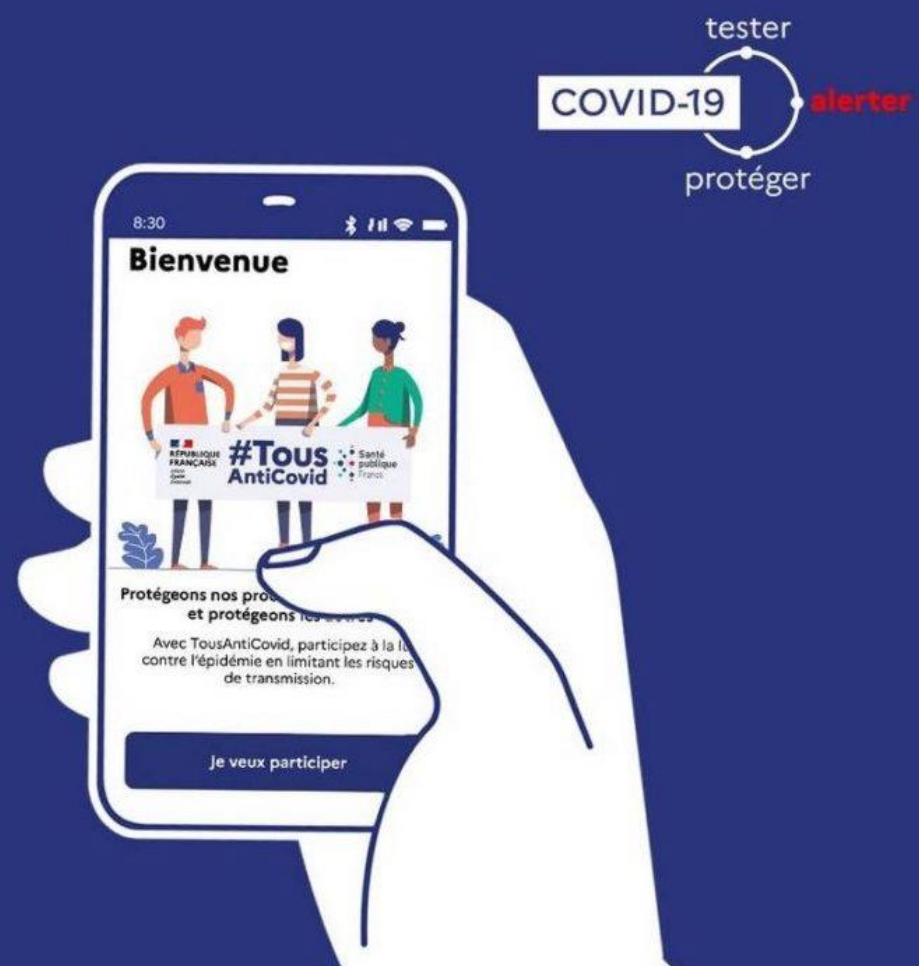


# Application “Tous anti-covid”

Pour prendre soin de votre santé et de celle des autres, merci de télécharger l'application « Tous anti-Covid »

Tous engagés  
contre la COVID-19 !

# Téléchargez #TousAntiCovid



# #Tous AntiCovid